

**Du 11 au 13 octobre 2019, rendez-vous pour  
la 1<sup>ère</sup> édition des *Visites Privées des Spiritueux*  
en France métropole et outremer**

**Accéder à des trésors cachés, s'émerveiller devant de précieux flacons, être guidé parmi les alambics, participer à une master class, pousser la porte des jardins aromatiques, apprécier l'œuvre du temps... voici quelques-uns des rendez-vous au programme des *Visites Privées des Spiritueux*.**

A l'arrivée de l'automne, après les récoltes de fruits, de plantes et de céréales qui entrent dans la composition des spiritueux, l'activité est intense dans les sites de production régionaux des Anisés, Armagnacs, Calvados, Cognacs, Eaux-de-vie de fruits, Liqueurs et Crèmes de plantes et de fruits, Rhums, Vodkas, Whiskies...

A cette occasion, **du 11 au 13 octobre, de nombreuses Maisons, membres de la Fédération Française des Spiritueux, organisent les *Visites Privées des Spiritueux* et proposent aux amateurs, novices ou éclairés, de découvrir leur univers de manière très privilégiée. Au programme, des expériences inédites et sur-mesure avec des professionnels passionnés.**

**Plus de 50 producteurs participent à cet événement en France métropole et outremer.**

**Chaque visite privée est unique, elle reflète l'histoire de la Maison et de ses savoir-faire.**



**Pour participer, il suffira de se connecter prochainement sur le site [www.spiritourisme.com](http://www.spiritourisme.com)  
et de s'inscrire à la visite privée de son choix parmi les Maisons participantes.**

**Ouvert au public – inscription obligatoire – places limitées**

*Créée en 1996, la Fédération Française des Spiritueux (FFS) est une organisation professionnelle qui représente les producteurs et distributeurs français de boissons spiritueuses. Elle regroupe près de 210 entreprises (des PME aux groupes à vocation internationale) soutenant 100 000 emplois dans toutes les régions de France métropolitaine et les territoires d'outremer.*

*Les spiritueux sont des boissons alcoolisées obtenues par distillation, macération ou infusion de matières premières agricoles. Leur teneur en alcool est de 15 degrés minimum et certaines sont vieilles en fût. Il s'agit de boissons d'origine exclusivement agricole. On dénombre 44 catégories de spiritueux (absinthe, anisé, Armagnac, Calvados, Cognac, eau-de-vie de fruit, genièvre, gentiane, liqueur et crème de fruit, rhum, vodka, whisky...). Un fabuleux patrimoine qui attire désormais 1,8 million de visiteurs !*

**Contact presse : VF CRP**

Alexandra Leoni - [aleoni@vfcrp.fr](mailto:aleoni@vfcrp.fr) - 01 47 57 85 62 / Valérie Langlois - [vlanglois@vfcrp.fr](mailto:vlanglois@vfcrp.fr) - 01 47 57 85 55